

RAPPORT PAYS 2023 BÉNIN

Mobiliser les financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte

Lancement :

Mardi, 03 octobre 2023

10H00-12H00 (heure de Cotonou)

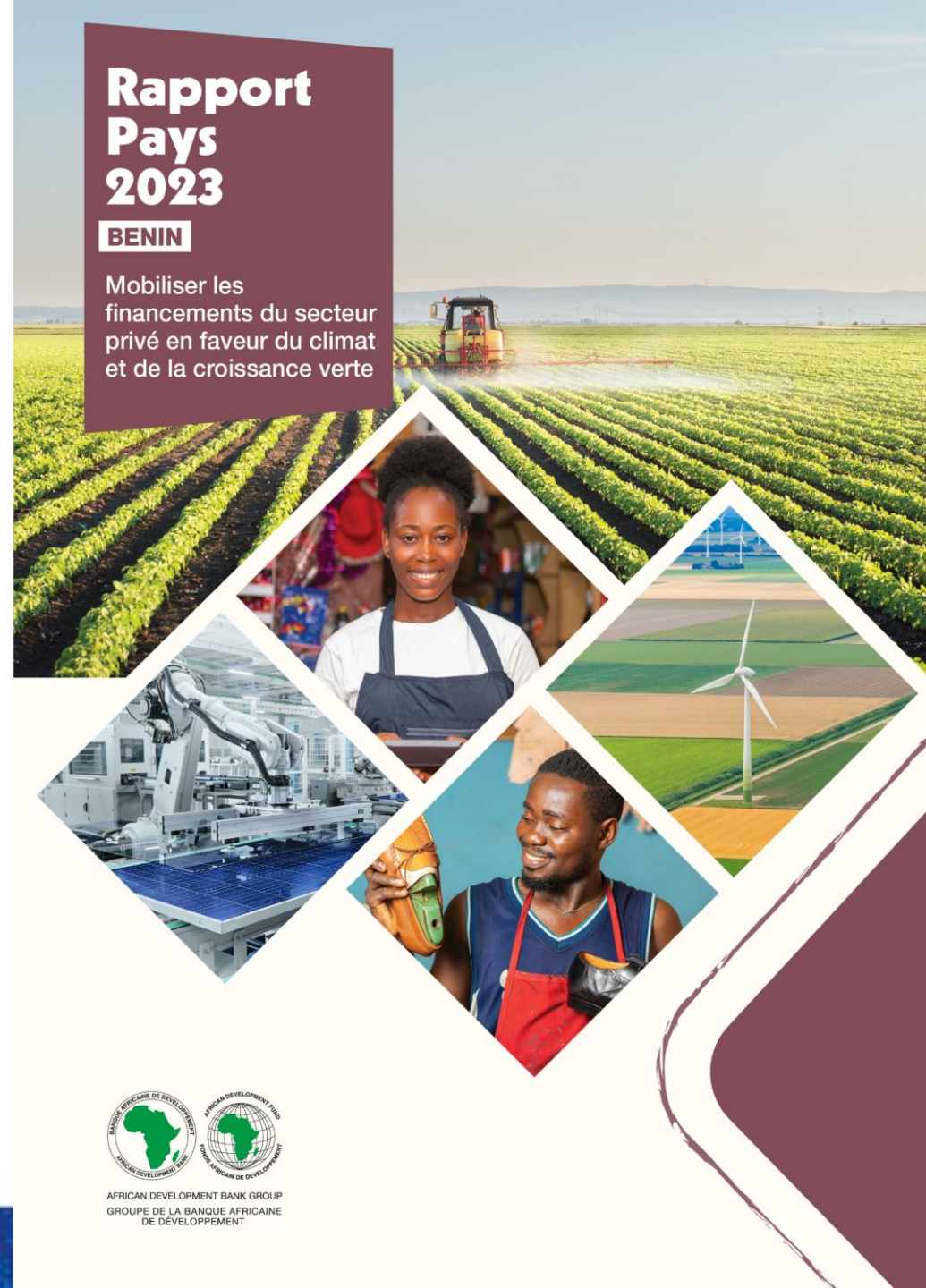


Tankien DAYO,
Economiste Pays Principal, ECCE 1,
T.DAYO@AFDB.ORG

Rapport Pays 2023

BENIN

Mobiliser les
financements du secteur
privé en faveur du climat
et de la croissance verte



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

Présentation

1. Performances et perspectives économiques

2. Financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte

3. Capital naturel pour le financement climatique et la croissance verte

4. Recommandations

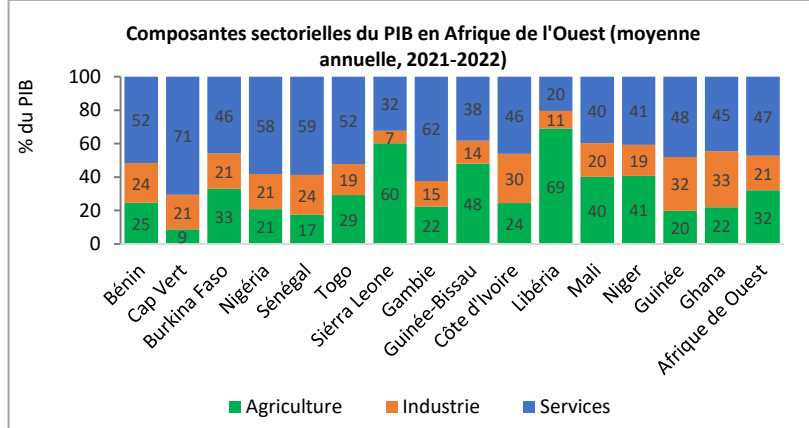


01 Développements économiques récents au Bénin et perspectives

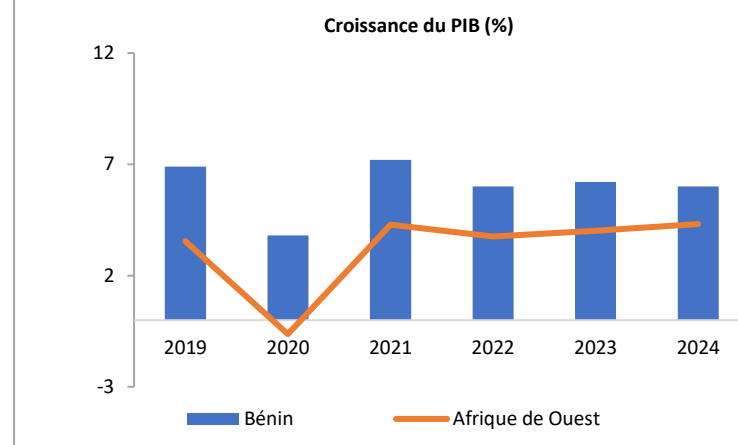
1. *Performances économiques récentes*
2. *Perspectives et facteurs de risques*



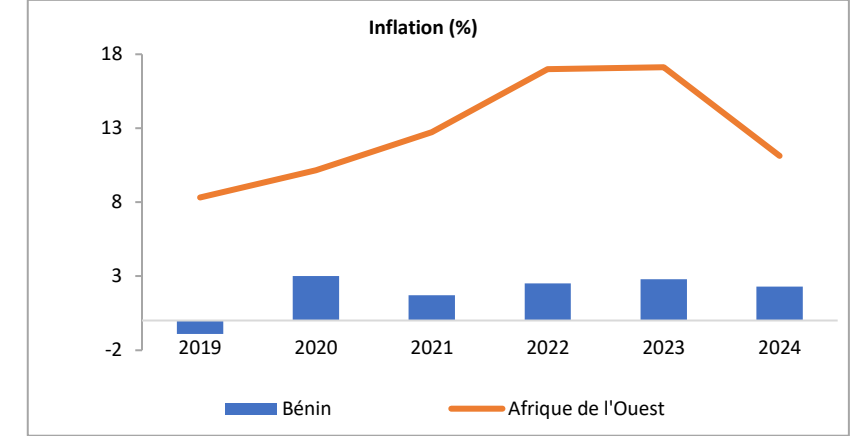
BENIN : Performances économiques récentes



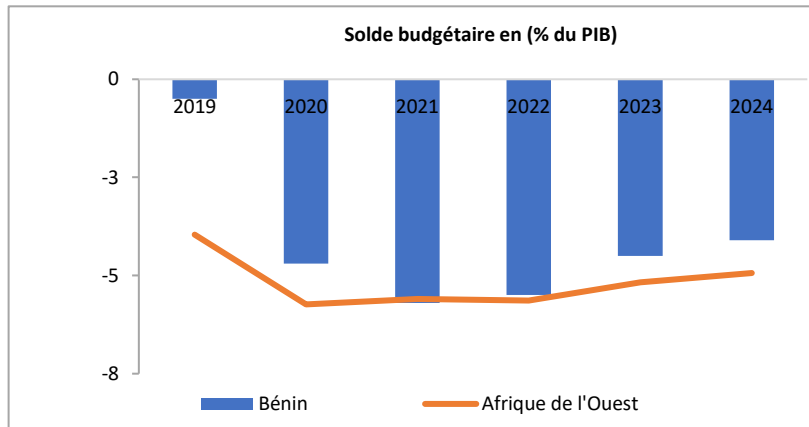
Économie dépendante du secteur des services et de l'agriculture : transformation structurelle comme option pour la croissance à long terme



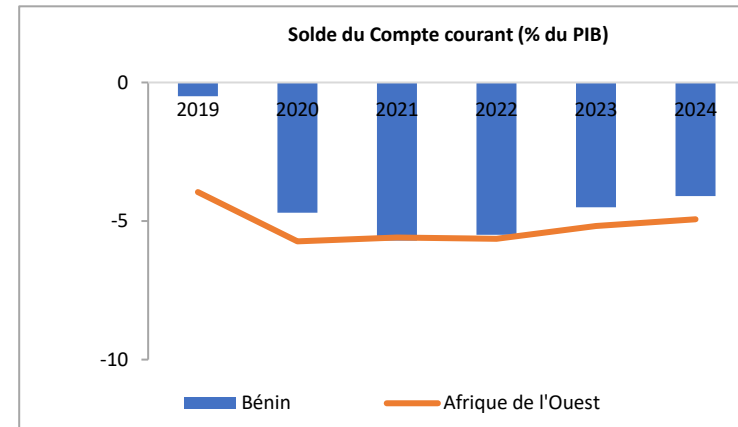
Economie résiliente malgré les effets des crises récentes (Covid-19, l'invasion de l'Ukraine par la Russie).



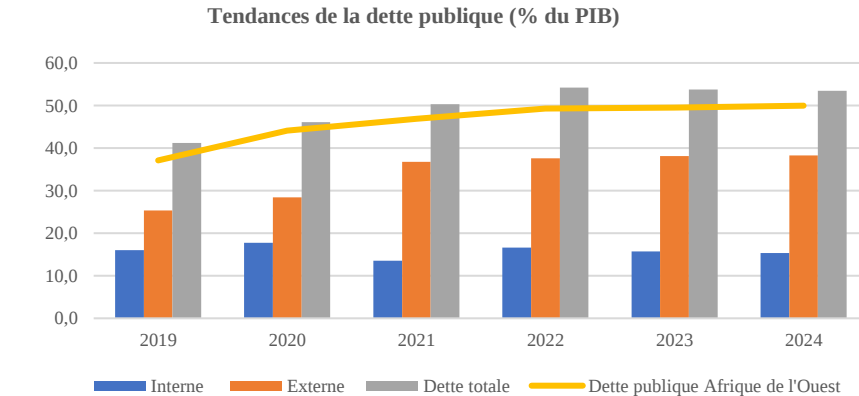
Taux d'inflation bas (moins de 3%), par rapport à la moyenne de la Région Afrique de l'Ouest



Solde budgétaire dégradé, mais avec une situation meilleure que la moyenne Afrique de l'Ouest.



Détérioration du solde du **compte courant**, en raison des effets des chocs, mais avec une situation meilleure que la moyenne Afrique de l'Ouest.



Dette publique en % du PIB en progression : risque de surendettement modéré et bonnes politiques de gestion active de la dette.

BENIN : Perspectives économiques et risques

Perspectives économiques:

- **Croissance du PIB** : 6,2% en 2023, puis 6,0% en 2024.
- **Principaux moteurs de la croissance à moyen terme** : agriculture, agroalimentaire, construction et télécommunications.
- **Secteur manufacturier** : début d'essor avec la transformation des produits agricoles (noix de cajou, coton, soja) à la GDIZ.

Risques

- Fluctuations défavorables des cours mondiaux du coton et du pétrole et évolution défavorable de la situation économique du Nigéria : suppression des subventions de carburant.
- Effets négatifs du changement climatique.
- Incertitude liée à la fermeture de la frontière avec le Niger dans le cadre des sanctions de la CEDEAO après le coup d'Etat.
- Défi sécuritaire dans les régions du nord.

02

FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ POUR LE CLIMAT ET LA CROISSANCE VERTE AU BENIN

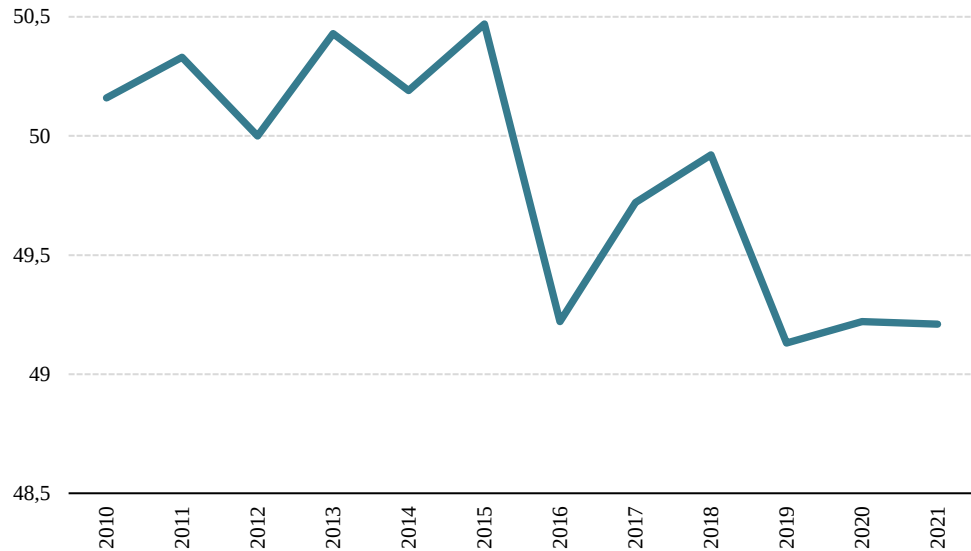
1. *Présentation de la situation de la croissance verte et de l'action climatique*
2. *Flux de financements du secteur privé, lacunes et besoins pour la croissance verte et l'action climatique*
3. *Opportunités et obstacles à la mobilisation de financements du secteur privé pour la croissance verte et l'action climatique*



BENIN : Situation de la croissance verte et de l'action climatique

Les performances du Bénin vers la croissance verte ont baissé au cours de la période 2010-2021.

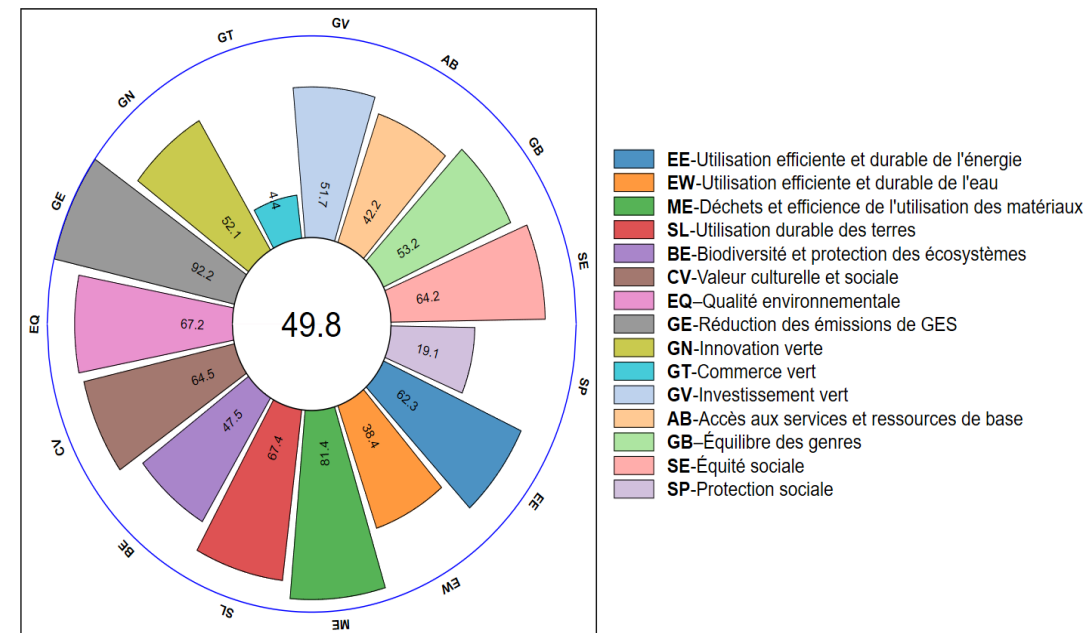
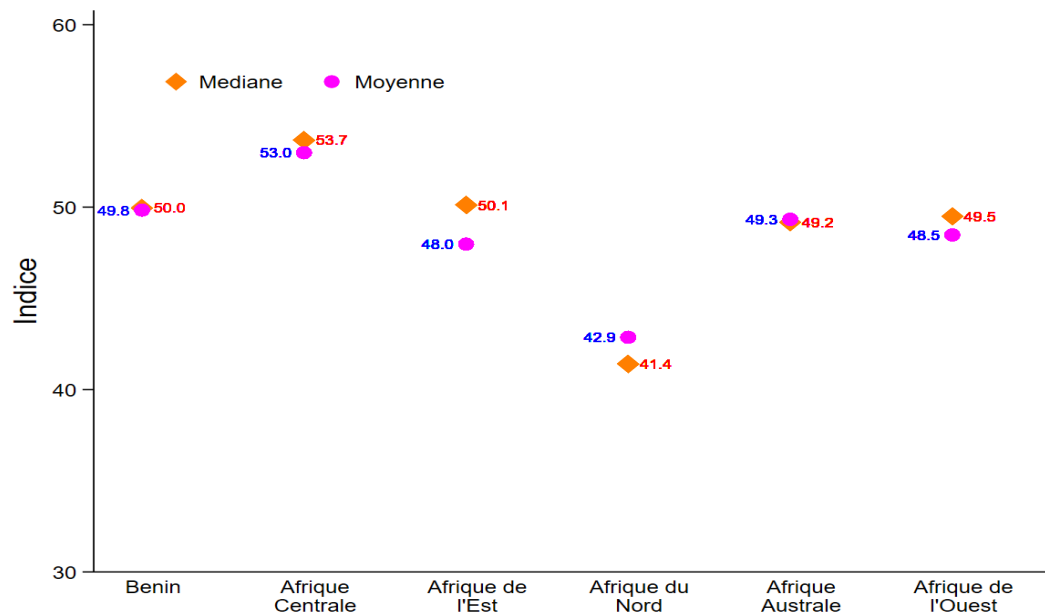
Indice de croissance verte au Bénin 2010-2021



Source : Base de données des PEA en 2023

- ❑ La croissance verte et l'action climatique sont importantes pour le développement durable du Bénin.
- ❑ Le Bénin a fait preuve d'un engagement politique fort en faveur de l'action climatique : **PAG 2021-2026, Stratégie de développement à faible intensité de carbone et résilient aux changements climatiques 2016-2025**, et mise à jour de la contribution déterminée au niveau national (CDN) 2021-2030.
- ❑ L'indice de croissance verte du Bénin sur la période 2010-2021 montre que les progrès du pays vers la croissance verte sont dans une tendance baissière, avec une performance qui se situe légèrement au dessus de la moyenne africaine: 48,2 points.
- ❑ Le Bénin devrait déployer davantage d'efforts pour accélérer les progrès en matière de croissance verte.

BENIN : Indicateurs climat et croissance verte (2010-2021)



Source: Calculs du personnel basés sur la base de données du Global Green Growth Institute

01

La croissance verte est positivement corrélée à la croissance du PIB réel, à la résilience et à la préparation au changement climatique

02

Les pays ayant de meilleurs résultats en matière de croissance verte obtiennent également de bons résultats sur d'autres indicateurs de résilience économique et climatique

03

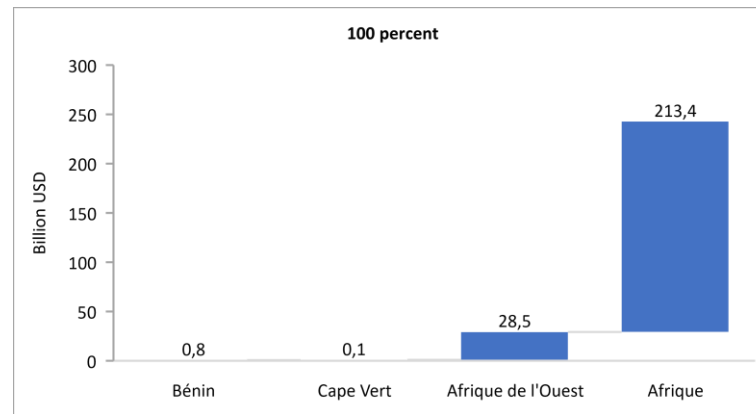
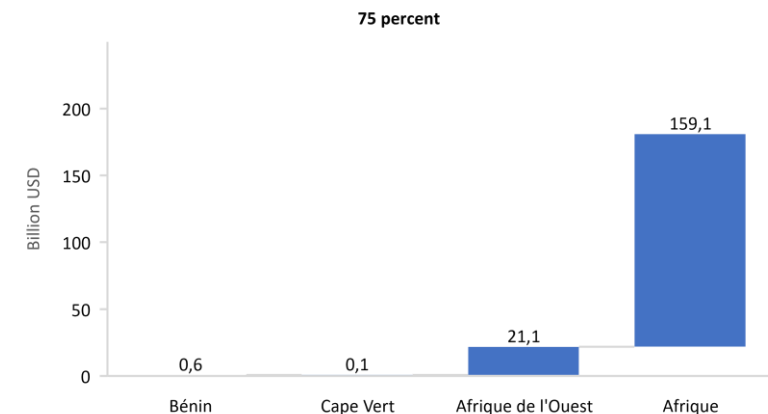
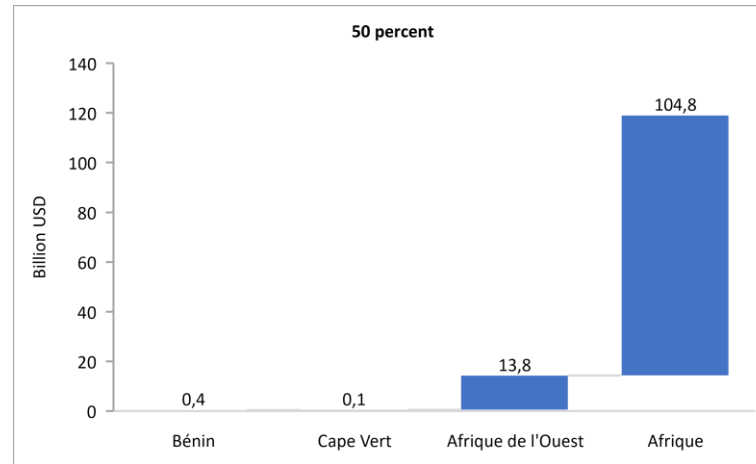
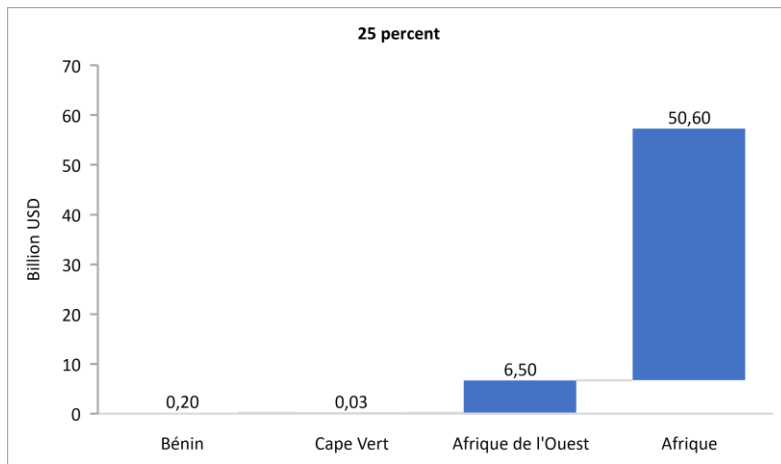
La poursuite des objectifs de croissance verte génère d'immenses avantages économiques et climatiques

04

L'accent devra être mis sur les composantes de l'ICV où les scores sont encore en dessous de la moyenne: commerce vert, protection sociale, utilisation efficace et durable de l'eau, accès aux services de base et aux ressources, biodiversité et protection des écosystèmes.

BENIN : Flux de financements du secteur privé, lacunes et besoins pour la croissance verte et l'action climatique

La croissance verte nécessite des volumes élevés d'investissements à court et à long terme : **besoin de plus de 1,2 milliard de dollars par an, jusqu'en 2030** pour répondre efficacement aux effets du changement climatique et assurer la transition.

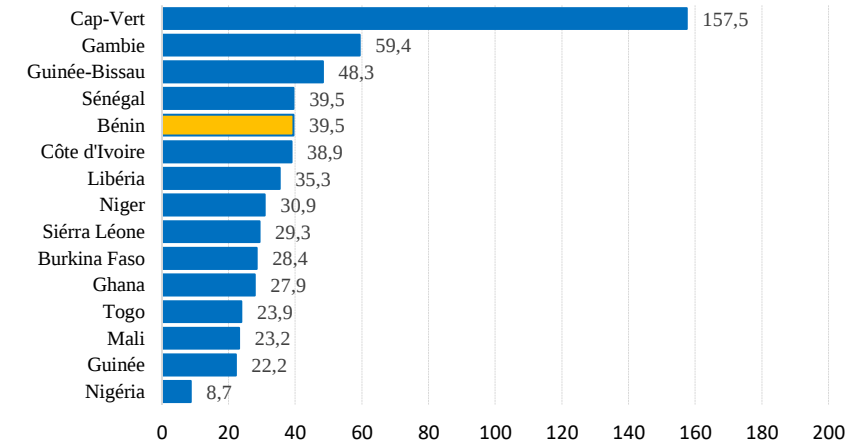


- ❑ Sur la période 2019/2020, le Bénin a **mobilisé 431,6 millions de dollars** : 97,3% de ces ressources provenaient de sources publiques et 2,7%, de sources privées.
- ❑ Les ressources mobilisées représentent 41 % des besoins annuels évalués pour l'atteinte des objectifs de la CDN.
- ❑ Pour combler le déficit de financement climatique de 2021 – 2030, et pour un scénario modéré, les flux de financements climatiques privés devraient augmenter jusqu'à 403,3 millions d'USD par an par rapport au niveau actuel.

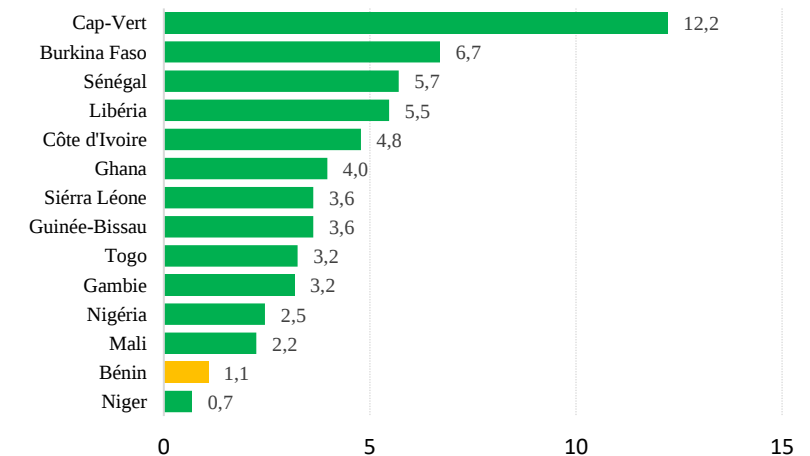
BENIN : Opportunités et obstacles à la mobilisation de financements du secteur privé pour la croissance verte et l'action climatique

- Bien que le Bénin contribue faiblement aux émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES), le pays est touché de manière disproportionnée par les risques climatiques extrêmes tels que les inondations récurrentes et les sécheresses.
- Entre 2019/2020, le Bénin avait les financements climatiques privé par habitant les plus faibles par habitant, comparativement à la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest.
- Compte tenu des énormes déficits de financement, le Bénin pourrait tirer pleinement partie de la finance durable pour augmenter sa part de finance verte du secteur privé. Le Bénin offre diverses opportunités sectorielles d'investissement dans la croissance verte et l'action climatique dans tous les secteurs, notamment l'agriculture, l'énergie, les transports, l'eau, la gestion des déchets, les industries vertes, etc.

Financement climatique public par habitant (USD)



Financement climatique privé par habitant (USD)



Source: Calcul du personnel sur la base des données sur le financement climatique sur la base des données des PEA en 2023

BENIN : Opportunités et obstacles à la mobilisation de financements du secteur privé pour la croissance verte et l'action climatique

- **Le Bénin pourrait capitaliser sur son expérience dans l'émission des obligations durables pour mobiliser les financements climatiques privés en faveur de la croissance verte.** Les instruments de financement climatique innovants déjà utilisés au Bénin comprennent les obligations ODD et la Banque verte de la CDCB en cours de création.

Obstacles au financement climatique du secteur privé

- Absence d'une stratégie à long terme actualisée et d'une offre de pipelines de projets pour l'action climatique et la croissance verte (projets identifiés disposant d'études de faisabilité détaillée).
- Absence de diversification des produits et services financiers sur les marchés de capitaux (obligations vertes, bleues, sociale)
- Faible capacité technique, humaine et institutionnelle pour répondre aux besoins en matière de croissance verte et d'action climatique
- Lacunes en matière de coordination interministérielle entravant une mobilisation efficace des ressources

Voies pour mobiliser le financement climatique du secteur privé

- Mettre en place les politiques et structures réglementaires pour la croissance verte et l'action climatique
- Développer l'utilisation d'instruments de financement durable tels que les obligations vertes, bleues et sociales
- Accroître le recours aux instruments de financement mixte
- S'engager méthodiquement sur les marchés émergents du carbone
- Améliorer la collaboration des parties prenantes
- Renforcer le rôle des BMD et les IFDs

03 Capital naturel pour le financement climatique et la croissance verte

1. *Évolution du capital naturel*
2. *Opportunité de renforcement de la contribution du capital naturel en Afrique de l'Ouest et au Bénin*



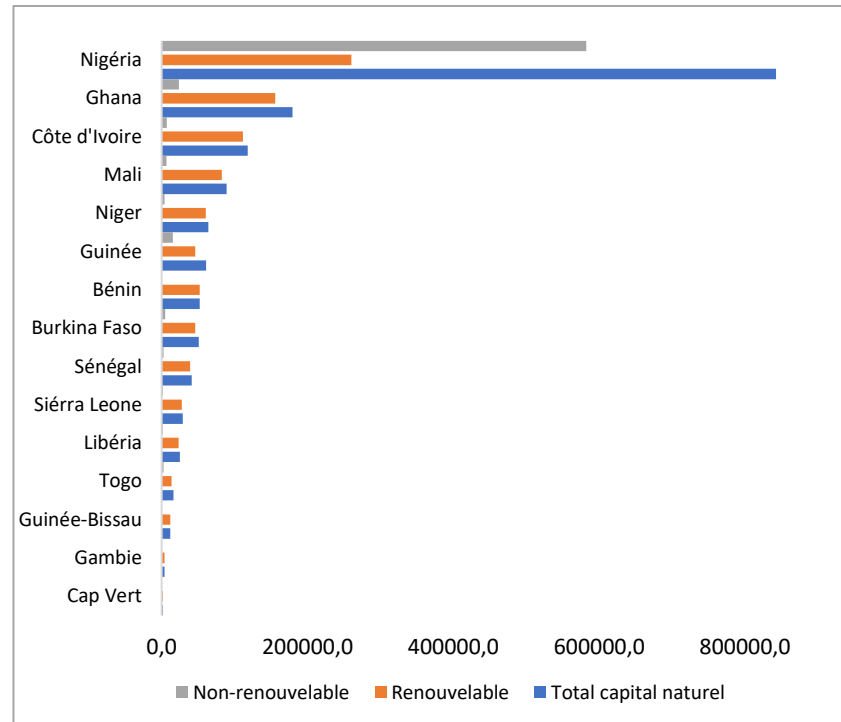
Capital naturel comme option de financement complémentaire pour le climat et la croissance verte.

7^{ème} position au niveau de la région en termes de dotation en capital naturel, avec un capital estimé à 52,3 milliards USD en 2018 : forêts (ligneuses et non ligneuses), zones protégées, terres cultivées et pâturages. La valorisation des actifs marins (écosystèmes) et les énergies renouvelables n'a pas été estimée en raison du manque de données de référence.

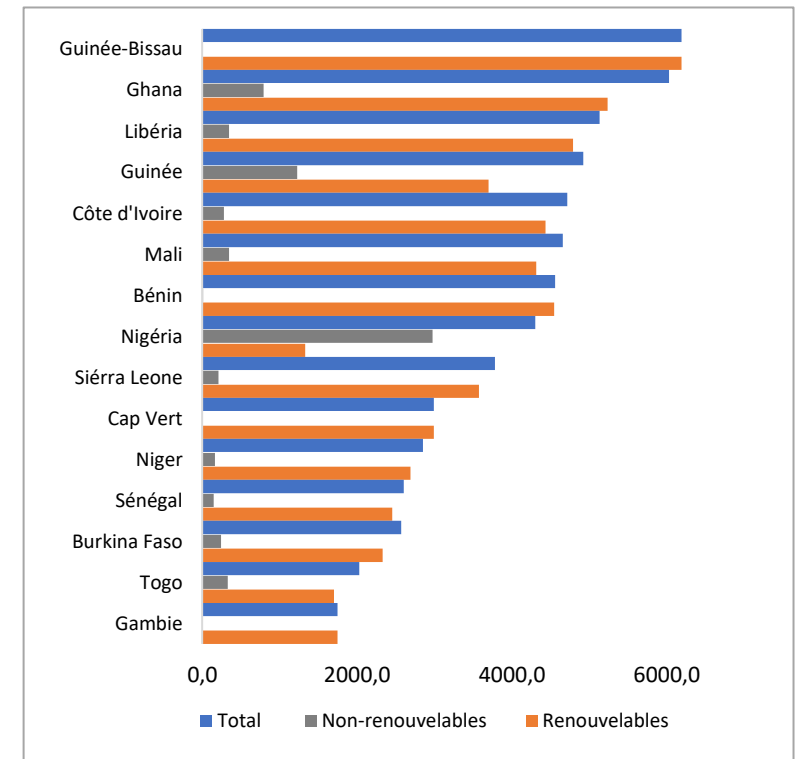
❑ **Hausse de 12% du capital naturel sur la période 1995-2018, par rapport à une diminution de 3,7% de la moyenne en Afrique de l'Ouest**

❑ En termes de capital naturel par habitant, le Bénin a enregistré une chute de 42% de son capital naturel sur la période, avec un déclin dans presque toutes les catégories (forêts, pêches, zones protégées, terres cultivées et pâturages).

Répartition du capital naturel total en Afrique de l'Ouest, 2018 millions USD



Répartition du capital naturel par habitant en Afrique de l'Ouest, 2018 USD



Source: Calculs du personnel de la BAD sur la base des données de la Banque mondiale (2021).

Capital naturel comme option de financement complémentaire pour le climat et la croissance verte.

Les ressources renouvelables sont au cœur du développement durable et le pays devrait faire plus pour augmenter la valeur du capital naturel

Terre Agricole

- ☐ Grande expansion des terres sous l'effet de la déforestation : accroissement de 8% des superficies de terres agricoles.
- ☐ Diminution de 8% des forêts bois

Energies renouvelables

- ☐ Potentiel important non évalué dans le calcul du capital naturel : hydroélectricité, éolien, solaire, biomasse

Tourisme

- ☐ Paysage, faune et flore : base solide pour l'écotourisme.

Pêche

- ☐ Occupation de 15% de la population active, avec plus de 600.000 emplois directs et indirects provenant de la pêche (maritime, continentale et pisciculture).
- ☐ Mais risque important pour la durabilité en raison des activités de pêche illégales, non déclarées et non réglementées (INN).

Opportunités d'améliorer la contribution du financement du capital naturel

Renouvelables

- **Augmenter la valeur unitaire de la terre** : technologie performante et chaîne de valeur du système agroalimentaire.
- **Mettre en place des mesures de conservation** : replantation et récupération.
- Préserver les écosystèmes naturels et la biodiversité pour générer les bénéfices écologiques et les services écosystémiques.
- Mettre en place des politiques de taxation verte et le système de certification forestière pour promouvoir la gestion durable des forêts.
- Accroître les revenus des forêts en augmentant l'efficacité de la capture du carbone et le prix reçu pour le carbone séquestré grâce à l'accès aux accords internationaux sur le carbone. Cela nécessite de mettre en place un système de mesure, de reporting et de vérification.
- Mettre en place des accords d'accès pour les flottes hauturières afin de réduire la pêche illégale.
- Investir dans l'écotourisme, avec des politiques de contenu local et développer des partenariats.

Non-renouvelables

- Seulement 0,1% du PIB de rente tirée des ressources extractives.
- Disponibilité de stocks de minéraux non exploités (or, matériaux de construction, fer, phosphates, nickel, zircon, etc.), non évalués dans la comptabilisation du capital naturel

04

Recommandations

1. *Pour le financement du secteur privé en faveur des changements climatiques et de la croissance verte*
2. *Pour accroître la contribution du capital naturel au financement climatique et à la croissance verte*



Pour le financement du secteur privé en faveur des changements climatiques et de la croissance verte

Gouvernement national

- [M] Élaborer une nouvelle stratégie à long terme pour l'action climatique et la croissance verte.
- [M] Élaborer un pipeline de projets prioritaires, un cadre de résultats et une évaluation rigoureuse des opportunités de financement vert dans les différents secteurs avec un ciblage des produits et instruments de financement vert.
- [C] Diversifier les produits et les instruments de financement vert à travers la mise en place des outils adéquats tenant compte des spécificités, contraintes et exigences des différents secteurs porteurs de croissance verte : garanties vertes, obligations vertes, bleues ou sociales, banque verte, PPP verts, etc.
- [C] Évaluer les politiques de taxation verte : fiscalité des ressources naturelles, taxes environnementales en lien avec les polluants et les déchets dangereux, taxes foncières, droits d'importation de biens, etc.
- [C, M] Développer un capital humain averti aux enjeux de la finance verte : plan de formation des cadres de l'administration publique (MEF, Ministères sectoriels clés) à la finance verte.
- [M, L] Développer, au sein de la Banque verte de la CDCB, un sous-programme de financements mixtes dédiés aux MPME afin de stimuler la croissance verte par le biais de l'apport des MPME.

Institutions financières de l'UEMOA

- [M] Élaborer et faire appliquer aux banques commerciales et agences boursières au sein de l'UEMOA, une réglementation régionale harmonisée sur la finance verte et les obligations durables.
- [L] Renforcer les capacités des banques commerciales à développer de nouveaux services et produits financiers pour les investissements verts au profit de leurs clients (ménages, particuliers, PME, etc.) afin d'encourager les investissements individuels dans les biens et services sobres en carbone : véhicules électriques, systèmes d'énergie solaires, bâtiments écologiques et intelligents face au climat, équipements d'éclairage et électroménagers plus économes en énergie.

Pour le financement du secteur privé en faveur des changements climatiques et de la croissance verte

BMDs et IFDs

- [C] Accroître les financements pour soutenir la croissance verte et les investissements dans les changements climatiques.
- [C, M] Fournir les instruments de financements innovants permettant de réduire les risques inhérents aux investissements du secteur privé afin d'attirer davantage de financements pour le développement d'infrastructures résilientes et vertes.
- [C] Contribuer au renforcement des capacités pour accélérer le développement de produits financiers innovants.
- [M] Intégrer systématiquement la quantification de l'empreinte carbone associée aux projets financés, avec obligation de tenir compte de mesures compensatoires y compris la souscription aux mécanismes/marchés d'échange de carbone au niveau national ou régional.

Secteurs privés national et international

- [M, L] Collaborer avec les pouvoirs publics, les BMD et les IFD et d'autres acteurs du secteur privé pour identifier les principaux risques pour les investissements, et proposer des moyens d'y faire face.

Gouvernements des pays développés

- [C] En tant qu'actionnaires des BMDs et des IFDs, pousser ces institutions à être moins averses au risque lorsqu'elles financent la croissance verte.
- [C] Fournir des capitaux supplémentaires aux BMDs et aux IFDs pour l'action climatique et la croissance verte.

Pour accroître la contribution du capital naturel au financement climatique et à la croissance verte

Gouvernement national

- [C] Accroître les investissements et l'efficacité du capital naturel renouvelable (technologies performantes et chaînes de valeurs pour augmenter les rentes sur les terres cultivées et les pâturages).
- [C, M] Promouvoir et appliquer des politiques et réglementations plus strictes protégeant les forêts : taxation verte et pratiques forestières durables.
- [C, M] Se préparer à intégrer le club des pays bénéficiaires de la croissance de la séquestration du carbone en prenant les mesures suivantes :
 - ❑ *Mettre en place un plan d'actions pour les marchés de carbone et des mécanismes garantissant l'intégrité de la certification des marchés volontaires du carbone.*
 - ❑ *Mettre en place une réglementation et politique contraignant toute entreprise et projet d'investissement susceptible d'émettre des GES avec un bilan carbone négatif, de souscrire à un mécanisme/marché d'échanges de crédit carbone.*
 - ❑ *Intégrer systématiquement la quantification de l'empreinte carbone dans les études d'impact environnemental et social des projets d'investissement publics et privés, assortis de mesures de compensation carbone.*
 - ❑ *Instaurer des mesures obligeant les industries à forte intensité de carbone à mettre en place un système de mesure, de notification, de vérification de leurs émissions de carbone et à souscrire aux marchés d'échanges de crédits carbone.*
 - ❑ *Intégrer dans les instruments et outils de passation des marchés publics, la gestion des risques climatiques et le transfert de technologies.*
- [M] Accélérer le plan pour exploiter efficacement les paysages pour le tourisme en mettant l'accent sur le développement de l'écotourisme.

Gouvernements nationaux et partenaires au développement

- [C, M] Utiliser les marchés de capitaux pour accélérer l'exploitation du potentiel des énergies renouvelables.
- [M] Travailler ensemble pour la création d'un marché unique pour le commerce des crédits d'émission (en vertu de l'article 6 de l'Accord international de Paris).
- [C] Collaborer ensemble pour s'assurer que les accords d'accès pour les flottes hauturières ne surexploitent pas les stocks et que les revenus soient équitables.

Merci beaucoup

